



communiqué du 25 juin 2020

Séjour de la santé : lorsque l'on est beaucoup à se partager un petit gâteau, chacun n'a que des miettes !

Six milliards c'est ridicule pour 1,7 millions de salariés

Le ministère a enfin donné un chiffre, un mois après l'ouverture du Séjour. Six milliards pour rénover l'hôpital et assurer la revalorisation des soignants.

Mais il y a 1,7 millions de salariés dans la santé : 1,2 millions dans les hôpitaux de la Fonction Publique Hospitalière FPH, et 500.000 dans les EHPAD et cliniques du secteur privé (280.000 à la FEHAP, 148.000 à la FHP, 21.000 à UNICANCER, ...).

A titre de comparaison :

- RENAULT 48.000 salariés, 5 milliards
- AIR FRANCE 45.000 salariés, 7 milliards

Le compte n'y est pas non plus pour les « hausses ciblées qui concerneraient notamment les catégories soignantes (infirmiers, aides-soignants) et médico-techniques (techniciens de laboratoire, manipulateurs radio) » car il y a 500.000 infirmières salariées, 390.000 aides-soignants, 45.000 techniciens de laboratoires, et 35.000 manip radio. « Lorsque l'on est beaucoup à se partager un petit gâteau, chacun n'a que des miettes ! » résume Thierry Amouroux, le porte-parole du Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI CFE-CGC.

« Par ailleurs, le gouvernement précise dans son document du 19 juin que les revalorisations nécessitent un article de loi, à l'occasion du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), qui sera débattu à l'automne, et voté au plus tard en décembre. Il faudra ensuite la parution des textes réglementaires (décret et arrêté), les agents n'auront donc rien sur leur bulletin de paie avant fin décembre. Parler de hausse des salaires au 1^{er} juillet est délétère car cela donne de faux espoirs aux soignants, souvent confrontés à une perte de revenus familiaux du fait de leur conjoints victimes de la crise économique. »

La demande de revalorisation salariale est simple : les professionnels infirmiers sont sous-payés en France selon toutes les enquêtes internationales et nationales (OCDE, INSEE, DRESS). **« Pour atteindre le salaire infirmier moyen européen, nous réclamons une hausse salariale de 300 euros par mois pour tous les infirmiers salariés (public ou privé), quel que soit leur grade ou leur ancienneté, sous forme de points d'indices (pas de primes) »,** annonce Thierry Amouroux. **« Mais nos revendications sont aussi de rouvrir des lits et créer des postes. Rendez-nous les 11,3 milliards d'économies imposées aux hôpitaux depuis 10 ans ! »**

En ce moment les hôpitaux ferment des lits

En 20 ans, 95 services d'urgences et 100.000 lits ont été fermés, selon la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (Drees). « **Nous demandons simplement que les capacités d'accueil à l'hôpital soient dignes d'une sixième puissance mondiale** », résume Thierry Amouroux, le porte-parole du Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI CFE-CGC, qui réclame « **la réouverture de 20.000 lits. Avec 5 fois plus de lits de réanimations (5000 vs 25000), l'Allemagne a eu 4 fois moins de morts par le COVID19.** »

Pendant la vague épidémique, les hôpitaux ont dû fermer des lits, en réduisant drastiquement l'activité programmée en chirurgie, ainsi que le suivi des patients chroniques :

- › d'une part les chambres doubles ont été transformées en chambre simple,
- › d'autre part en fermant 3 salles classiques pour ouvrir une salle COVID19, car il faut une infirmière pour 4 à 6 patients COVID19, alors qu'il n'y a souvent que 2 ou 3 infirmières pour 30 patients dans les salles classiques

Or depuis la mi-mai, on constate sur le terrain, des directions d'hôpitaux qui ne rouvrent pas les lits fermés : combien de patients chroniques seront ainsi sacrifiés ?

Le symbole : vous vous souvenez du manque de lits lors de la vague covid19 en Grand Est ? **Pas l'ARS, qui va fermer 14 lits de réanimation dans deux hôpitaux strasbourgeois**, 7 lits sur le site de HautePierre et 7 autres sur le nouvel hôpital civil de Strasbourg <https://www.whatsupdoc-lemag.fr/article/alsace-des-fermetures-de-lits-strasbourg>

Quelques autres exemples :

- › **CHU de Tours** (37) : 350 suppressions de lits et 400 suppressions de postes <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/au-chru-de-tours-les-restructurations-se-pour-suivent-denoncent-les-syndicats-1590502786>
- › **hôpital psychiatrique du Vinatier près de Lyon** (69) : fermetures de 120 lits et de services https://actu.fr/auvergne-rhone-alpes/bron_69029/pres-de-lyon-le-personnel-de-l-hopital-le-vinatier-depose-un-preavis-de-greve-pour-le-9-juin_33881351.html
- › La colère des personnels du **CHU de Saint-Étienne** (42) contre des restructurations <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/la-colere-des-personnels-du-chu-de-saint-etienne-apres-des-restructurations-decidees-en-pleine-crise-1589470679>
- › **l'hôpital de Besançon** (25) supprime 15 lits <https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/en-plein-secur-de-la-sante-le-chu-de-besancon-va-supprimer-15-lits-1590749649>

Le SNPI réclame 10 % de personnel en plus dans les hôpitaux, c'est-à-dire la création de 20.000 postes. Ce qui va permettre d'établir des ratios de patients par infirmière selon les services (sur l'exemple de la réa, dialyse...). **Et le doublement des effectifs dans les EHPAD, pour atteindre le ratio agents/résidents de l'Allemagne et des pays nordiques.**